

SUPERVISION COLLECTIVE

Analyse des pratiques en Relaxation

Pré-requis

Appartenir à une profession soignante ou de la relation d'aide

Modalités

Mise en situation : 45 %

Analyse de cas : 45 %

Bilans : 10 %

Public

Les professionnels exerçant la Relaxation et ayant suivi l'un des 2 stages obligatoires (Pratique de la Relaxation ou Relaxation chez l'Enfant)

Objectifs

- Assurer la maîtrise et la connaissance de l'outil de Relaxation
- Revoir et approfondir l'aspect méthodologique.
- Analyser et évaluer la pratique
- Favoriser les actions préparant ou accompagnant l'évolution des modes d'interventions professionnelles

Evaluation

L'évaluation se fait tout au long de la formation. Chaque stage est sanctionné par une attestation de fin de formation.

STAGE COLLECTIF DE SUPERVISION

Analyse des pratiques en Relaxation



Mise en situation

Chaque stagiaire animera une ou plusieurs séances de Relaxation. Chaque séance comportera les différentes phases de la Relaxation : inductions verbales et corporelles, reprise, verbalisation.

Analyse de cas

Chaque stagiaire présentera les cas de patients qu'il suit dans le cadre de sa pratique professionnelle en Relaxation. Cette présentation comportera les éléments suivants :

- ◆ anamnèse détaillée
- ◆ compte-rendu de différentes séances dans l'ordre chronologique
- ◆ exposé des inductions verbales et corporelles, du mode du toucher, du mode de reprise en fonction de la méthode utilisée
- ◆ analyse des éléments majeurs de la verbalisation
- ◆ synthèse

Les échanges permettront de confronter la diversité des pratiques et de préciser les indications de la relaxation en fonction des techniques utilisées.

Préparation du mémoire (facultatif)

Pour les stagiaires qui le souhaitent, possibilité de présenter le sujet de leur mémoire.

Ce stage, obligatoire dans le cursus de certification, est fortement recommandé dans le cadre de la pratique professionnelle.

Durée : 5 jours (35 h). Stage limité à 8 personnes, animé par Edith AUBERT